

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : HARFLEUR (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21760341400012

POSTE COMPTABLE : SGC Harfleur

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : VILLE D'HARFLEUR (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	50
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	51
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	55
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	58

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	60
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	61
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	62
B3.1 - Etat des provisions constituées	63
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	65
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	66
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	67
B7.3 - Etat des emprunts garantis	68
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	71
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	72
B7.9 - Autres engagements reçus	73
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	74
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	79
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	80
B11.2 - Liste des établissements publics créés	81
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	82
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	83
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	84
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	86
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	87
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	88

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	8349

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 119,95

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 341,47
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 355,68
3	Dépenses d'équipement brut / population	118,41
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 046,69
5	DGF / population	146,72
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	61,16 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	105,34 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	8,73 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	77,21 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	12 756 099,86	13 586 571,14	545 884,09	A1	1 376 355,37
Investissement	2 042 755,63	1 861 161,69	(3) -516 396,18	A2	-697 990,12
Fonctionnement	10 713 344,23	11 725 409,45	(4) 1 062 280,27	A3	2 074 345,49

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	393 355,59	III + IV	144 121,13	B1 -249 234,46
Investissement	I	393 355,59	III	144 121,13	B2 -249 234,46
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 127 120,91
Investissement	A2 + B2	-947 224,58
Fonctionnement	A3 + B3	2 074 345,49

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 393 355,59
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	4 092,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	89,60
21	Immobilisations corporelles (3)	272 205,61
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	116 968,38
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 144 121,13
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 267,74
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	140 853,39
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 078 574,49	3 025 799,07
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	393 355,59	144 121,13
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 697 990,12	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 169 920,20	3 169 920,20

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	12 621 711,86	11 494 590,95
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 127 120,91
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		12 621 711,86	12 621 711,86

TOTAL DU BUDGET (4)	15 791 632,06	15 791 632,06
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	26 200,00	4 092,00	15 000,00	15 000,00	19 092,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	163 614,00	89,60	163 114,00	163 114,00	163 203,60
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 005 579,32	272 205,61	763 617,22	763 617,22	1 035 822,83
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	156 984,00	116 968,38	210 000,00	210 000,00	326 968,38
Total des dépenses d'équipement		1 352 377,32	393 355,59	1 151 731,22	1 151 731,22	1 545 086,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	629 500,00	0,00	724 000,00	724 000,00	724 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	26 800,00	0,00	26 800,00	26 800,00	26 800,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		656 300,00	0,00	750 800,00	750 800,00	750 800,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 008 677,32	393 355,59	1 902 531,22	1 902 531,22	2 295 886,81

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	336 196,57		176 043,27	176 043,27	176 043,27
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		336 196,57		176 043,27	176 043,27	176 043,27

TOTAL	2 344 873,89	393 355,59	2 078 574,49	2 078 574,49	2 471 930,08
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	697 990,12
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 169 920,20
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	105 182,90	140 853,39	432 817,51	432 817,51	573 670,90
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		555 182,90	140 853,39	432 817,51	432 817,51	573 670,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	91 500,00	3 267,74	110 000,00	110 000,00	113 267,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	504 760,72	0,00	947 224,58	947 224,58	947 224,58
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	44 520,00	0,00	112 450,00	112 450,00	112 450,00
Total des recettes financières		642 280,72	3 267,74	1 171 174,58	1 171 174,58	1 174 442,32
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 197 463,62	144 121,13	1 603 992,09	1 603 992,09	1 748 113,22

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 000 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	652 170,99		521 806,98	521 806,98	521 806,98
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 652 170,99		1 421 806,98	1 421 806,98	1 421 806,98

TOTAL	2 849 634,61	144 121,13	3 025 799,07	3 025 799,07	3 169 920,20
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 169 920,20
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 245 763,71
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 024 069,51	0,00	3 378 826,35	3 378 826,35	3 378 826,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 948 830,00	0,00	6 850 000,00	6 850 000,00	6 850 000,00
014	Atténuations de produits	143 154,00	0,00	107 900,00	107 900,00	107 900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	776 419,52	0,00	700 556,00	700 556,00	700 556,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 892 473,03	0,00	11 037 282,35	11 037 282,35	11 037 282,35
66	Charges financières	142 005,97	0,00	136 022,53	136 022,53	136 022,53
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	37 400,00		24 100,00	24 100,00	24 100,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 071 879,00	0,00	11 199 904,88	11 199 904,88	11 199 904,88

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 000 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	652 170,99		521 806,98	521 806,98	521 806,98
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 652 170,99		1 421 806,98	1 421 806,98	1 421 806,98

TOTAL	12 724 049,99	0,00	12 621 711,86	12 621 711,86	12 621 711,86
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 621 711,86
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	263 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 005 816,40	0,00	967 669,62	967 669,62	967 669,62
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 828 411,00	0,00	1 961 578,16	1 961 578,16	1 961 578,16
731	Fiscalité locale	5 461 441,00	0,00	5 469 000,00	5 469 000,00	5 469 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 544 666,16	0,00	2 494 126,77	2 494 126,77	2 494 126,77
75	Autres produits de gestion courante (3)	222 183,59	0,00	306 118,13	306 118,13	306 118,13
Total des recettes de gestion courante		11 325 518,15	0,00	11 318 492,68	11 318 492,68	11 318 492,68
76	Produits financiers	55,00	0,00	55,00	55,00	55,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 325 573,15	0,00	11 318 547,68	11 318 547,68	11 318 547,68

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	336 196,57		176 043,27	176 043,27	176 043,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		336 196,57		176 043,27	176 043,27	176 043,27

TOTAL	11 661 769,72	0,00	11 494 590,95	11 494 590,95	11 494 590,95
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 127 120,91
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 621 711,86
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 245 763,71
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	23 898,66	23 898,66
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	724 000,00	0,00	724 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	19 092,00	0,00	19 092,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	163 203,60	0,00	163 203,60
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 035 822,83	0,00	1 035 822,83
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	326 968,38	0,00	326 968,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	26 800,00	0,00	26 800,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		152 144,61	152 144,61
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 295 886,81	176 043,27	2 471 930,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	697 990,12
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 169 920,20
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 378 826,35		3 378 826,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 850 000,00		6 850 000,00
014	Atténuations de produits	107 900,00		107 900,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	700 556,00	0,00	700 556,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	136 022,53	0,00	136 022,53
67	Charges spécifiques (9)	2 500,00	0,00	2 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	24 100,00	521 806,98	545 906,98
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		900 000,00	900 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		11 199 904,88	1 421 806,98	12 621 711,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 621 711,86
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	113 267,74	0,00	113 267,74
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	573 670,90	0,00	573 670,90
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500,00	0,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		412 806,98	412 806,98
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		109 000,00	109 000,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		900 000,00	900 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	112 450,00		112 450,00
Recettes d'investissement – Total		800 888,64	1 421 806,98	2 222 695,62

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	947 224,58
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 169 920,20
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	120 000,00		120 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	967 669,62		967 669,62
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 961 578,16		1 961 578,16
731	Fiscalité locale	5 469 000,00		5 469 000,00
74	Dotations et participations (8)	2 494 126,77		2 494 126,77
75	Autres produits de gestion courante (8)	306 118,13	0,00	306 118,13
76	Produits financiers	55,00	0,00	55,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	176 043,27	176 043,27
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 318 547,68	176 043,27	11 494 590,95

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 127 120,91
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			12 621 711,86

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		2 344 873,89	393 355,59	0,00	2 078 574,49	2 078 574,49	0,00	2 078 574,49	2 471 930,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 200,00	4 092,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	19 092,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	163 614,00	89,60	0,00	163 114,00	163 114,00	0,00	163 114,00	163 203,60
21	Immobilisations corporelles	1 005 579,32	272 205,61	0,00	763 617,22	763 617,22	0,00	763 617,22	1 035 822,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	156 984,00	116 968,38	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	326 968,38
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 352 377,32	393 355,59	0,00	1 151 731,22	1 151 731,22	0,00	1 151 731,22	1 545 086,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	629 500,00	0,00		724 000,00	724 000,00		724 000,00	724 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	26 800,00	0,00	0,00	26 800,00	26 800,00	0,00	26 800,00	26 800,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		656 300,00	0,00	0,00	750 800,00	750 800,00	0,00	750 800,00	750 800,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 008 677,32	393 355,59	0,00	1 902 531,22	1 902 531,22	0,00	1 902 531,22	2 295 886,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	336 196,57			176 043,27	176 043,27		176 043,27	176 043,27
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		336 196,57			176 043,27	176 043,27		176 043,27	176 043,27

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	697 990,12
---	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								3 169 920,20

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 344 873,89	144 121,13	2 078 574,49	2 078 574,49	2 222 695,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	105 182,90	140 853,39	432 817,51	432 817,51	573 670,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		555 182,90	140 853,39	432 817,51	432 817,51	573 670,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	91 500,00	3 267,74	110 000,00	110 000,00	113 267,74
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	44 520,00	0,00	112 450,00	112 450,00	112 450,00
Total des recettes financières		137 520,00	3 267,74	223 950,00	223 950,00	227 217,74
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		692 702,90	144 121,13	656 767,51	656 767,51	800 888,64
021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	652 170,99		521 806,98	521 806,98	521 806,98
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 652 170,99		1 421 806,98	1 421 806,98	1 421 806,98

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	947 224,58
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					3 169 920,20

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 344 873,89	393 355,59	0,00	2 078 574,49	2 078 574,49	0,00	2 078 574,49	2 471 930,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 200,00	4 092,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	19 092,00
2031	Frais d'études	26 200,00	4 092,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	14 092,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	163 614,00	89,60	0,00	163 114,00	163 114,00	0,00	163 114,00	163 203,60
20422	Privé : Bâtiments, installations	19 500,00	89,60	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 089,60
2046	Attributions compensation investissement	144 114,00	0,00	0,00	144 114,00	144 114,00	0,00	144 114,00	144 114,00
21	Immobilisations corporelles	1 005 579,32	272 205,61	0,00	763 617,22	763 617,22	0,00	763 617,22	1 035 822,83
2111	Terrains nus	2 872,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00	0,00	25 200,00	25 200,00	0,00	25 200,00	25 200,00
21311	Bâtiments administratifs	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	66 466,68	8 669,66	0,00	127 950,00	127 950,00	0,00	127 950,00	136 619,66
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	40 450,00	40 450,00	0,00	40 450,00	40 450,00
21316	Equipements du cimetière	60 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
21318	Autres bâtiments publics	22 512,00	2 079,60	0,00	34 800,00	34 800,00	0,00	34 800,00	36 879,60
21351	Bâtiments publics	19 937,20	15 732,09	0,00	108 100,00	108 100,00	0,00	108 100,00	123 832,09
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	3 084,00	3 084,00	0,00	3 084,00	3 084,00
2151	Réseaux de voirie	50 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2152	Installations de voirie	98 400,00	37 181,10	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	62 181,10
21532	Réseaux d'assainissement	8 500,00	0,00	0,00	4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00
21534	Réseaux d'électrification	46 000,00	21 856,07	0,00	82 500,00	82 500,00	0,00	82 500,00	104 356,07
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	2 454,00	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	5 154,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	113 000,00	91 441,76	0,00	16 600,00	16 600,00	0,00	16 600,00	108 041,76
21828	Autres matériels de transport	272 676,46	70 292,72	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	165 292,72

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21831	Matériel informatique scolaire	78 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	50 000,00	15 906,44		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	58 906,44
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	13 500,00	1 393,80		0,00	0,00	0,00	0,00	1 393,80
2188	Autres immobilisations corporelles	98 614,98	5 198,37		38 133,22	38 133,22	0,00	38 133,22	43 331,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	156 984,00	116 968,38	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	326 968,38
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00
2313	Constructions	154 984,00	116 968,38		108 000,00	108 000,00	0,00	108 000,00	224 968,38
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 352 377,32	393 355,59	0,00	1 151 731,22	1 151 731,22	0,00	1 151 731,22	1 545 086,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	629 500,00	0,00		724 000,00	724 000,00		724 000,00	724 000,00
1641	Emprunts en euros	628 000,00	0,00		722 500,00	722 500,00		722 500,00	722 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	26 800,00	0,00	0,00	26 800,00	26 800,00	0,00	26 800,00	26 800,00
261	Titres de participation	26 800,00	0,00		26 800,00	26 800,00	0,00	26 800,00	26 800,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		656 300,00	0,00	0,00	750 800,00	750 800,00	0,00	750 800,00	750 800,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		2 008 677,32	393 355,59	0,00	1 902 531,22	1 902 531,22	0,00	1 902 531,22	2 295 886,81
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	336 196,57			176 043,27	176 043,27		176 043,27	176 043,27
	Reprise sur autofinancement antérieur	336 196,57			176 043,27	176 043,27		176 043,27	176 043,27
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 589,89			1 945,37	1 945,37		1 945,37	1 945,37
13912	Subv. transf. Régions	76,00			76,00	76,00		76,00	76,00
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	811,52			343,05	343,05		343,05	343,05
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	16 951,48			21 284,24	21 284,24		21 284,24	21 284,24
13918	Autres subventions d'équipement transf.	250,00			250,00	250,00		250,00	250,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	315 517,68			152 144,61	152 144,61		152 144,61	152 144,61
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		336 196,57			176 043,27	176 043,27		176 043,27	176 043,27

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 344 873,89	144 121,13	2 078 574,49	2 078 574,49	2 222 695,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	105 182,90	140 853,39	432 817,51	432 817,51	573 670,90
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	26 848,97	0,00	0,00	26 848,97
1313	Subv. transf. Départements	2 828,00	0,00	21 056,64	21 056,64	21 056,64
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	34 410,20	15 165,46	211 084,37	211 084,37	226 249,83
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	30 526,82	0,00	0,00	30 526,82
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	67 944,70	68 312,14	200 676,50	200 676,50	268 988,64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		555 182,90	140 853,39	432 817,51	432 817,51	573 670,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	91 500,00	3 267,74	110 000,00	110 000,00	113 267,74
10222	FCTVA	80 000,00	0,00	99 000,00	99 000,00	99 000,00
10226	Taxe d'aménagement	11 500,00	3 267,74	11 000,00	11 000,00	14 267,74
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	44 520,00	0,00	112 450,00	112 450,00	112 450,00
Total des recettes financières		137 520,00	3 267,74	223 950,00	223 950,00	227 217,74
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		692 702,90	144 121,13	656 767,51	656 767,51	800 888,64
021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	652 170,99		521 806,98	521 806,98	521 806,98
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		8 472,35	8 472,35	8 472,35
28033	Frais d'insertion	0,00		539,00	539,00	539,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	793,00		793,00	793,00	793,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	2 420,00		2 420,00	2 420,00	2 420,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	168,80		168,80	168,80	168,80
280422	Privé - Bâtiments et installations	23 907,88		4 648,81	4 648,81	4 648,81
28046	Attributions compensation investissement	288 228,00		144 114,00	144 114,00	144 114,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 146,40		20 827,27	20 827,27	20 827,27
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 741,41		7 741,41	7 741,41	7 741,41
28128	Autres aménagements de terrains	1 441,09		1 441,09	1 441,09	1 441,09
281312	Bâtiments scolaires	7 671,81		176,99	176,99	176,99
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00		307,00	307,00	307,00
281318	Autres bâtiments publics	307,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00		377,90	377,90	377,90
281352	Bâtiments privés	0,00		3 892,12	3 892,12	3 892,12
28138	Autres constructions	340,00		340,00	340,00	340,00
28152	Installations de voirie	14 913,68		14 441,34	14 441,34	14 441,34
281532	Réseaux d'assainissement	1 626,37		1 626,37	1 626,37	1 626,37
281534	Réseaux d'électrification	1 671,40		1 671,40	1 671,40	1 671,40
281538	Autres réseaux	5 752,61		6 971,57	6 971,57	6 971,57
281568	Autre matériel, outillage incendie	7 752,67		1 613,83	1 613,83	1 613,83
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 345,44		1 345,44	1 345,44	1 345,44
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	13 480,49		11 724,53	11 724,53	11 724,53
28181	Installations générales, aménagt divers	792,21		633,71	633,71	633,71
281828	Autres matériels de transport	41 719,58		48 045,70	48 045,70	48 045,70
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		20 163,54	20 163,54	20 163,54
281838	Autre matériel informatique	53 519,16		43 273,45	43 273,45	43 273,45
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		695,20	695,20	695,20
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 631,81		7 519,37	7 519,37	7 519,37
28185	Matériel de téléphonie	0,00		4 013,70	4 013,70	4 013,70
28188	Autres immo. corporelles	50 800,18		52 808,09	52 808,09	52 808,09
4817	Indemnités de renégociation de la dette	109 000,00		109 000,00	109 000,00	109 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 652 170,99		1 421 806,98	1 421 806,98	1 421 806,98

HARFLEUR - VILLE D'HARFLEUR - BP - 2025

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 724 049,99	0,00	0,00	12 621 711,86	12 621 711,86	0,00	12 621 711,86	12 621 711,86
011	Charges à caractère général (3)	3 024 069,51	0,00	0,00	3 378 826,35	3 378 826,35	0,00	3 378 826,35	3 378 826,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 948 830,00	0,00		6 850 000,00	6 850 000,00		6 850 000,00	6 850 000,00
014	Atténuations de produits	143 154,00	0,00		107 900,00	107 900,00		107 900,00	107 900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	776 419,52	0,00	0,00	700 556,00	700 556,00	0,00	700 556,00	700 556,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 892 473,03	0,00	0,00	11 037 282,35	11 037 282,35	0,00	11 037 282,35	11 037 282,35
66	Charges financières	142 005,97	0,00		136 022,53	136 022,53		136 022,53	136 022,53
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	37 400,00			24 100,00	24 100,00		24 100,00	24 100,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		179 405,97	0,00	0,00	162 622,53	162 622,53		162 622,53	162 622,53
Total des dépenses réelles		11 071 879,00	0,00	0,00	11 199 904,88	11 199 904,88	0,00	11 199 904,88	11 199 904,88
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00			900 000,00	900 000,00		900 000,00	900 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	652 170,99			521 806,98	521 806,98		521 806,98	521 806,98
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 652 170,99			1 421 806,98	1 421 806,98		1 421 806,98	1 421 806,98

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	12 621 711,86
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 661 769,72	0,00	11 494 590,95	11 494 590,95	11 494 590,95
013	Atténuations de charges (2)	263 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 005 816,40	0,00	967 669,62	967 669,62	967 669,62
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 828 411,00	0,00	1 961 578,16	1 961 578,16	1 961 578,16
731	Fiscalité locale	5 461 441,00	0,00	5 469 000,00	5 469 000,00	5 469 000,00
74	Dotations et participations (2)	2 544 666,16	0,00	2 494 126,77	2 494 126,77	2 494 126,77
75	Autres produits de gestion courante (2)	222 183,59	0,00	306 118,13	306 118,13	306 118,13
Total des recettes de gestion des services		11 325 518,15	0,00	11 318 492,68	11 318 492,68	11 318 492,68
76	Produits financiers	55,00	0,00	55,00	55,00	55,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		55,00	0,00	55,00	55,00	55,00
Total des recettes réelles		11 325 573,15	0,00	11 318 547,68	11 318 547,68	11 318 547,68
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	336 196,57	0,00	176 043,27	176 043,27	176 043,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		336 196,57	0,00	176 043,27	176 043,27	176 043,27

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 127 120,91
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	12 621 711,86
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 724 049,99	0,00	0,00	12 621 711,86	12 621 711,86	0,00	12 621 711,86	12 621 711,86
011	Charges à caractère général (4)	3 024 069,51	0,00	0,00	3 378 826,35	3 378 826,35	0,00	3 378 826,35	3 378 826,35
6042	Achats de prestations de services	450,00	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60611	Eau et assainissement	48 750,00	0,00	0,00	48 750,00	48 750,00	0,00	48 750,00	48 750,00
60612	Energie - Electricité	355 000,00	0,00	0,00	345 572,00	345 572,00	0,00	345 572,00	345 572,00
60621	Combustibles	450 000,00	0,00	0,00	250 314,00	250 314,00	0,00	250 314,00	250 314,00
60622	Carburants	45 600,00	0,00	0,00	45 500,00	45 500,00	0,00	45 500,00	45 500,00
60623	Alimentation	308 580,00	0,00	0,00	363 300,00	363 300,00	0,00	363 300,00	363 300,00
60624	Produits de traitement	1 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	127 615,00	0,00	0,00	176 720,00	176 720,00	0,00	176 720,00	176 720,00
60631	Fournitures d'entretien	58 510,00	0,00	0,00	57 850,00	57 850,00	0,00	57 850,00	57 850,00
60632	Fournitures de petit équipement	134 780,00	0,00	0,00	230 620,00	230 620,00	0,00	230 620,00	230 620,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 250,00	0,00	0,00	15 550,00	15 550,00	0,00	15 550,00	15 550,00
6064	Fournitures administratives	21 892,00	0,00	0,00	23 430,00	23 430,00	0,00	23 430,00	23 430,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	15 280,00	0,00	0,00	15 780,00	15 780,00	0,00	15 780,00	15 780,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	1 622,00	1 622,00	0,00	1 622,00	1 622,00
6067	Fournitures scolaires	36 609,55	0,00	0,00	35 998,91	35 998,91	0,00	35 998,91	35 998,91
6068	Autres matières et fournitures	270,00	0,00	0,00	550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
61351	Matériel roulant	26 970,00	0,00	0,00	22 300,00	22 300,00	0,00	22 300,00	22 300,00
61358	Autres	47 600,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	150,00	0,00	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
61521	Entretien terrains	8 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	152 400,00	0,00	0,00	145 300,00	145 300,00	0,00	145 300,00	145 300,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 660,00	0,00	0,00	1 665,00	1 665,00	0,00	1 665,00	1 665,00
61524	Entretien bois et forêts	60 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
61551	Entretien matériel roulant	34 100,00	0,00	0,00	34 100,00	34 100,00	0,00	34 100,00	34 100,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	49 100,00	0,00	0,00	46 950,00	46 950,00	0,00	46 950,00	46 950,00
6156	Maintenance	148 450,00	0,00	0,00	164 494,00	164 494,00	0,00	164 494,00	164 494,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						II
6161	Multirisques	15 115,00	0,00		44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	44 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	450,00	0,00		274 500,00	274 500,00	0,00	274 500,00	274 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	12 842,00	0,00		10 595,00	10 595,00	0,00	10 595,00	10 595,00
6184	Versements à des organismes de formation	42 050,00	0,00		35 450,00	35 450,00	0,00	35 450,00	35 450,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	120 538,46	0,00		199 742,94	199 742,94	0,00	199 742,94	199 742,94
62268	Autres honoraires, conseils	10 500,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	16 700,00	0,00		12 300,00	12 300,00	0,00	12 300,00	12 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	182 575,00	0,00		117 775,00	117 775,00	0,00	117 775,00	117 775,00
6236	Catalogues et imprimés	23 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6238	Divers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	66 877,50	0,00		68 314,50	68 314,50	0,00	68 314,50	68 314,50
6251	Voyages, déplacements et missions	10 450,00	0,00		9 550,00	9 550,00	0,00	9 550,00	9 550,00
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 200,00	0,00		20 700,00	20 700,00	0,00	20 700,00	20 700,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 177,00	0,00		7 570,00	7 570,00	0,00	7 570,00	7 570,00
6284	Redevances pour services rendus	28 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	58 337,00	0,00		30 813,00	30 813,00	0,00	30 813,00	30 813,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	25 476,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6288	Autres services extérieurs	110 525,00	0,00		249 500,00	249 500,00	0,00	249 500,00	249 500,00
63512	Taxes foncières	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 948 830,00	0,00		6 850 000,00	6 850 000,00		6 850 000,00	6 850 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6218	Autre personnel extérieur	39 930,00	0,00		34 300,00	34 300,00		34 300,00	34 300,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6331	Versement mobilité	77 969,00	0,00		74 700,00	74 700,00		74 700,00	74 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	19 632,25	0,00		19 410,00	19 410,00		19 410,00	19 410,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	65 493,96	0,00		63 120,00	63 120,00		63 120,00	63 120,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 274 793,00	0,00		3 189 900,00	3 189 900,00		3 189 900,00	3 189 900,00
64112	SFT, indemnité de résidence	43 505,98	0,00		56 680,00	56 680,00		56 680,00	56 680,00
64113	NBI	25 590,00	0,00		28 700,00	28 700,00		28 700,00	28 700,00
64118	Autres indemnités	526 505,00	0,00		501 450,00	501 450,00		501 450,00	501 450,00
64131	Rémunérations	863 395,00	0,00		913 795,00	913 795,00		913 795,00	913 795,00
64132	SFT, indemnité de résidence	9 600,00	0,00		9 834,96	9 834,96		9 834,96	9 834,96
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
64138	Primes et autres indemnités	16 599,00	0,00		28 200,00	28 200,00		28 200,00	28 200,00
64168	Autres emplois aidés	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 000,00	0,00		21 400,00	21 400,00		21 400,00	21 400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	706 641,50	0,00		706 660,00	706 660,00		706 660,00	706 660,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	944 750,00	0,00		1 042 550,00	1 042 550,00		1 042 550,00	1 042 550,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	33 719,68	0,00		36 100,00	36 100,00		36 100,00	36 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	258 052,19	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	290,00	0,00		290,00	290,00		290,00	290,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 586,00	0,00		17 050,04	17 050,04		17 050,04	17 050,04
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	18 600,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6488	Autres	4 177,44	0,00		4 860,00	4 860,00		4 860,00	4 860,00
014	Atténuations de produits	143 154,00	0,00		107 900,00	107 900,00		107 900,00	107 900,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		7 900,00	7 900,00		7 900,00	7 900,00
739211	Attribution de compensation	23 154,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	120 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	776 419,52	0,00	0,00	700 556,00	700 556,00	0,00	700 556,00	700 556,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65131	Bourses	12 500,00	0,00		11 850,00	11 850,00	0,00	11 850,00	11 850,00
65132	Prix	750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	115 000,00	0,00		115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 300,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
65313	Cotisations de retraite	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 900,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
65315	Formation	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
65568	Autres contributions	41 250,00	0,00		41 250,00	41 250,00	0,00	41 250,00	41 250,00
6558	Autres contributions obligatoires	9 356,50	0,00		9 410,00	9 410,00	0,00	9 410,00	9 410,00
65731	Subv. fonct. état	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	241 200,00	0,00		245 500,00	245 500,00	0,00	245 500,00	245 500,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	286 407,02	0,00		243 026,00	243 026,00	0,00	243 026,00	243 026,00
65818	Autres	0,00	0,00		4 730,00	4 730,00	0,00	4 730,00	4 730,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
65888	Autres	33 156,00	0,00		2 590,00	2 590,00	0,00	2 590,00	2 590,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 892 473,03	0,00	0,00	11 037 282,35	11 037 282,35	0,00	11 037 282,35	11 037 282,35
66	Charges financières	142 005,97	0,00		136 022,53	136 022,53		136 022,53	136 022,53
66111	Intérêts réglés à l'échéance	150 000,00	0,00		145 000,00	145 000,00		145 000,00	145 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 994,03	0,00		-8 977,47	-8 977,47		-8 977,47	-8 977,47
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	37 400,00			24 100,00	24 100,00		24 100,00	24 100,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	37 400,00			24 100,00	24 100,00		24 100,00	24 100,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des charges financières et spécifiques		179 405,97	0,00	0,00	162 622,53	162 622,53		162 622,53	162 622,53
Total des dépenses réelles		11 071 879,00	0,00	0,00	11 199 904,88	11 199 904,88	0,00	11 199 904,88	11 199 904,88
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00			900 000,00	900 000,00		900 000,00	900 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	652 170,99			521 806,98	521 806,98		521 806,98	521 806,98
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	543 170,99			412 806,98	412 806,98		412 806,98	412 806,98
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	109 000,00			109 000,00	109 000,00		109 000,00	109 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 652 170,99			1 421 806,98	1 421 806,98		1 421 806,98	1 421 806,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	-8 977,47
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8 977,47

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	11 661 769,72	0,00	11 494 590,95	11 494 590,95	11 494 590,95
013	Atténuations de charges (3)	263 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	263 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 005 816,40	0,00	967 669,62	967 669,62	967 669,62
70311	Concessions cimetières (produit net)	18 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	11 400,00	0,00	11 810,00	11 810,00	11 810,00
70323	Red. occupation dom. public	38 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	126,50	0,00	127,12	127,12	127,12
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
7062	Redevances services à caractère culturel	16 580,00	0,00	16 350,00	16 350,00	16 350,00
70632	Redevances services à caractère loisir	135 615,10	0,00	9 660,00	9 660,00	9 660,00
7066	Redevances services à caractère social	100 000,00	0,00	244 500,00	244 500,00	244 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	156 500,00	0,00	152 593,00	152 593,00	152 593,00
706888	Autres	2 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	62 812,00	0,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	353 000,00	0,00	358 000,00	358 000,00	358 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	200,00	0,00	400,00	400,00	400,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	29 762,00	0,00	41 283,00	41 283,00	41 283,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	17 275,80	0,00	10 489,50	10 489,50	10 489,50
70875	Remb. frais par les communes du GFP	20 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	15 845,00	0,00	16 357,00	16 357,00	16 357,00
70878	Remb. frais par des tiers	25 200,00	0,00	27 100,00	27 100,00	27 100,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 828 411,00	0,00	1 961 578,16	1 961 578,16	1 961 578,16
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	133 167,16	133 167,16	133 167,16
73212	Dotations de solidarité communautaire	1 533 640,00	0,00	1 533 640,00	1 533 640,00	1 533 640,00
73221	FNGIR	294 771,00	0,00	294 771,00	294 771,00	294 771,00
731	Fiscalité locale	5 461 441,00	0,00	5 469 000,00	5 469 000,00	5 469 000,00
73111	Impôts directs locaux	4 980 591,00	0,00	5 070 000,00	5 070 000,00	5 070 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	240 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
73141	Accise sur l'électricité	155 000,00	0,00	146 500,00	146 500,00	146 500,00
73154	Droits de place	27 850,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	58 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 544 666,16	0,00	2 494 126,77	2 494 126,77	2 494 126,77
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 265 000,00	0,00	1 225 000,00	1 225 000,00	1 225 000,00
741121	DSR des communes	125 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
741123	DSU des communes	400 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	8 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	37 750,00	0,00	37 750,00	37 750,00	37 750,00
74718	Autres participations Etat	201 004,25	0,00	202 400,00	202 400,00	202 400,00
7472	Participation régions	15 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	82 953,00	0,00	62 798,50	62 798,50	62 798,50
74751	Participation GFP de rattachement	59 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	72 280,91	0,00	57 578,27	57 578,27	57 578,27
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	330,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	141 773,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	38 015,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	70 800,00	0,00	68 100,00	68 100,00	68 100,00
74888	Autres	18 280,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	222 183,59	0,00	306 118,13	306 118,13	306 118,13
752	Revenus des immeubles	99 050,00	0,00	159 749,30	159 749,30	159 749,30
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	123 133,59	0,00	146 118,83	146 118,83	146 118,83
Total des recettes de gestion des services		11 325 518,15	0,00	11 318 492,68	11 318 492,68	11 318 492,68
76	Produits financiers	55,00	0,00	55,00	55,00	55,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	55,00	0,00	55,00	55,00	55,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 325 573,15	0,00	11 318 547,68	11 318 547,68	11 318 547,68
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	336 196,57		176 043,27	176 043,27	176 043,27
722	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	315 517,68		152 144,61	152 144,61	152 144,61
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	20 678,89		23 898,66	23 898,66	23 898,66
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		336 196,57		176 043,27	176 043,27	176 043,27

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		866 614,00	293 399,69	0,00	16 600,00	165 903,53	254 180,00	5 250,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	722 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	144 114,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	209 599,69	0,00	16 600,00	165 903,53	185 680,00	5 250,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	26 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 169 674,58	376 156,23	0,00	25 554,90	0,00	500,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	112 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 057 224,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	376 156,23	0,00	25 554,90	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		198 000,00	7 084,00	15 000,00	80 500,00		1 902 531,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	500,00		724 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	4 000,00	15 000,00	0,00		163 114,00
21	Immobilisations corporelles	97 500,00	3 084,00	0,00	80 000,00		763 617,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	0,00	0,00	0,00		210 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		26 800,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		31 606,38	0,00	0,00	500,00		1 603 992,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		112 450,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 057 224,58
13	Subventions d'investissement	31 106,38	0,00	0,00	0,00		432 817,51
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	500,00		1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		361 582,53	5 244 337,90	0,00	299 573,20	2 186 288,41	1 393 601,44	1 457 619,40	0,00
011	Charges à caractère général	43 000,00	1 379 370,94	0,00	36 300,00	907 697,91	639 502,00	122 319,50	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 000,00	3 710 689,96	0,00	263 193,20	1 262 714,60	660 065,44	944 426,80	0,00
014	Atténuations de produits	107 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	42 560,00	154 277,00	0,00	80,00	15 340,00	93 854,00	389 089,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	136 022,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	535,90	180,00	1 784,10	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	24 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 403 333,16	763 877,50	0,00	0,00	374 798,50	370 550,10	277 844,80	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 100,00	498 069,50	0,00	0,00	153 500,00	180 603,00	114 500,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 961 578,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 366 500,00	78 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 072 100,00	44 600,00	0,00	0,00	221 298,50	59 854,00	58 524,27	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	23 208,00	0,00	0,00	0,00	130 093,10	104 820,53	0,00
76	Produits financiers	55,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	126 174,00	37 721,00	40 396,00	52 611,00		11 199 904,88
011	Charges à caractère général	0,00	126 174,00	33 211,00	38 690,00	52 561,00		3 378 826,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	910,00	0,00	0,00		6 850 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		107 900,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	3 600,00	1 706,00	50,00		700 556,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		136 022,53
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		24 100,00
RECETTES		0,00	37 032,00	38 704,50	0,00	52 407,12		11 318 547,68
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		120 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	960,00	3 000,00	0,00	13 937,12		967 669,62
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 961 578,16
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	24 500,00	0,00	0,00		5 469 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	37 750,00		2 494 126,77
75	Autres produits de gestion courante	0,00	36 072,00	11 204,50	0,00	720,00		306 118,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		55,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					12 848 221,63									
1641 Emprunts en euros (total)					12 848 221,63									
070433	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	04/12/2007	04/12/2007	15/06/2010	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4,7445 %	4,740	4,810	EUR	X	X	O	A-1
070434	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	04/12/2007	04/12/2007	15/06/2012	1 500 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.0345)-Floor -0.0345 sur TAM(Postfixé)	4,180	4,240	EUR	X	X	O	A-1
1129895	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/01/2009	01/12/2009	01/02/2010	750 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
2152595	CAISSE D'EPARGNE	02/02/2009	20/05/2009	28/02/2010	375 000,00	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	5,160	EUR	A	P	O	A-1
4 327 109S	CREDIT FONCIER DE FRANCE	18/01/2007	30/11/2007	30/05/2008	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.24 %	4,240	4,300	EUR	A	P	O	A-1
4031	Agence France Locale	10/12/2024	27/12/2024	20/03/2025	200 000,00	F	Taux fixe à 3.15 %	3,150	3,230	EUR	T	C	O	A-1
4032	Agence France Locale	10/12/2024	27/12/2024	20/03/2025	250 000,00	F	Taux fixe à 2.9 %	2,900	2,970	EUR	T	C	O	A-1
MIN264065EUR	DEXIA CL	06/01/2009	01/07/2009	01/10/2009	375 000,00	V	LEP(Préfixé) + 1.03	4,090	4,150	EUR	T	C	O	A-1
MON538006EUR	SFIL CAFFIL	05/07/2021	01/08/2021	01/04/2022	6 898 221,63	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	0,460	EUR	S	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 848 221,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 738 781,36					722 257,20	139 818,12	0,00	56 829,36
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 738 781,36					722 257,20	139 818,12	0,00	56 829,36
070433	N	0,00	A-1	521 745,00	7,46	F	Taux fixe à 4.7445 %	4,810	65 217,00	25 029,24	0,00	11 912,99
070434	N	0,00	A-1	740 340,00	7,46	V	(TAM(Postfixé) + 0.0345)-Floor -0.0345 sur TAM(Postfixé)	3,330	78 750,00	24 538,74	0,00	7 389,93
1129895	N	0,00	A-1	252 667,08	4,08	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	46 213,10	11 294,22	0,00	8 433,81
2152595	N	0,00	A-1	207 147,89	9,16	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	16 346,62	10 688,83	0,00	8 259,15
4 327 109S	N	0,00	A-1	575 597,26	12,41	F	Taux fixe à 4.24 %	4,300	33 980,48	24 744,29	0,00	13 714,94
4031	N	0,00	A-1	200 000,00	19,97	F	Taux fixe à 3.15 %	3,230	10 000,00	6 179,04	0,00	149,63
4032	N	0,00	A-1	250 000,00	9,97	F	Taux fixe à 2.9 %	2,970	25 000,00	6 971,58	0,00	163,13
MIN264065EUR	N	0,00	A-1	89 062,50	4,50	V	LEP(Préfixé) + 1.03	5,130	18 750,00	3 932,82	0,00	578,85
MON538006EUR	N	0,00	A-1	5 902 221,63	11,75	F	Taux fixe à 0.45 %	0,460	428 000,00	26 439,36	0,00	6 226,93
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 738 781,36					722 257,20	139 818,12	0,00	56 829,36

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 738 781,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		16/12/2023
	Catégories de biens amortis		
V	Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	10	16/12/2023
V	Frais d'études non suivis de travaux	5	16/12/2023
V	Frais de recherche et de développement	5	16/12/2023
V	Frais d'insertion non suivis de travaux	5	16/12/2023
V	Subventions d'équipements versées pour le financement de biens mobiliers, matériels ou études	5	16/12/2023
V	Subventions d'équipements versées pour le financement de bâtiments et installations	30	16/12/2023
V	Subventions d'équipement versées pour le financement d'équipements structurants d'intérêt national	40	16/12/2023
V	Attribution de Compensation d'investissement	1	16/12/2023
V	Concessions et droits similaires	2	16/12/2023
V	Autres immobilisations incorporelles	5	16/12/2023
V	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	16/12/2023
V	Autres agencements et aménagements de terrains	30	16/12/2023
V	Immeuble de rapport	15	16/12/2023
V	Installations générales, agencements et aménagement des constructions - Bâtiments publics	20	16/12/2023
V	Installations générales, agencements et aménagement des constructions - Bâtiments privés	10	16/12/2023
V	Autre Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	15	16/12/2023
V	Matériel roulant	5	16/12/2023
V	Autre matériel et outillage de voirie	30	16/12/2023
V	Autres installations, matériel et outillage technique	15	16/12/2023
V	Agencements et aménagements des bâtiments	20	16/12/2023
V	Autres matériels de transport	8	16/12/2023
V	Matériel informatique scolaire	3	16/12/2023
V	Autre matériel informatique	3	16/12/2023
V	Matériels de bureau et mobiliers scolaires	10	16/12/2023
V	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	16/12/2023
V	Matériel de téléphonie	5	16/12/2023
V	Cheptel	5	16/12/2023
V	Autres immobilisations corporelles	10	16/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	24 100,00		88 420,00	112 520,00	0,00	112 520,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	24 100,00		88 420,00	112 520,00	0,00	112 520,00
Provision pour remboursement Communauté Urbaine Eclairage public des voiries départementales	0,00	10/12/2022	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Risques et charges de fonctionnement courant relatif dommages de biens suite évènements climatiques	0,00	31/12/2023	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Provision pour charges de fonctionnement relatif aux Allocations de Retour à l'Emploi	24 100,00	19/12/2024	33 420,00	57 520,00	0,00	57 520,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	24 100,00		88 420,00	112 520,00	0,00	112 520,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	24 100,00		88 420,00	112 520,00	0,00	112 520,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				1 160 000,00	436 000,00	109 000,00	615 000,00
2024	INDEMNITE DE REAMENAGEMENT EMPRUNT	10	27/11/2021	420 000,00	296 000,00	74 000,00	50 000,00
2024	INDEMNITE DE REAMENAGEMENT EMPRUNT	12	27/11/2021	740 000,00	140 000,00	35 000,00	565 000,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	2 397 855,00	1 689 007,17	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	150 000,00	150 000,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	1 680 476,52	961 320,79	79 906,17
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	1 996,00	1 996,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 397 855,00	1 689 007,17										55 915,12	158 013,62	
ALCEANE	2016	P	REAMENAGEMENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 903,81	8 869,64	3,00	A	V	0,000	V	1,950	A-1		372,52	2 823,07		
ALCEANE	2022	P	REAMENAGEMENT CITE MAYVILLE	CAISSE DES DEPOTS	274 665,94	96 322,08	0,00	T	F	0,000	F	0,688	A-1		7 559,48	96 322,08		
ESTUAIRE DE LA SEINE	2015	P	REFECTION LOGEMENTS HARQUEBOSC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	205 885,79	73 335,03	6,00	A	V	0,000	V	1,350	A-1		2 640,06	0,00		
ESTUAIRE DE LA SEINE	2018	P	REHABILITATION 94 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	281 644,00	158 393,41	8,00	A	V	0,000	V	1,350	A-1		5 702,16	15 785,30		
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2023	P	REFINANCEMENT PRET CFF12 A 18 RUE DU GRAND QUAI	CAISSE EPARGNE	204 040,09	178 358,95	13,00	A	F	0,000	F	0,880	A-1		1 683,05	12 896,82		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2015	P	ACQUISITION EN VEFA 18LGTS RESIDENCE LE BELLOVACCI REF 5068974	CAISSE DES DEPOTS	45 213,15	36 584,59	26,00	A	V	0,000	V		1,350	A-1		1 317,05	448,11	
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2015	P	ACQUISITION EN VEFA 18 LOGTS REF 5068973	CAISSE DES DEPOTS	14 973,10	13 313,82	41,00	A	V	0,000	V		1,350	A-1		455,19	0,00	
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2015	P	ACQUISITION EN VEFA 18 LOGTS REF 5068975	CAISSE DES DEPOTS	5 187,05	4 064,84	26,00	A	V	0,000	V		0,550	A-1		113,82	63,42	
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2015	P	ACQUISITION EN VEFA 18 LOGTS REF 5068976	CAISSE DES DEPOTS	1 733,00	1 498,55	41,00	A	V	0,000	V		0,550	A-1		41,96	1,91	
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2017	P	RESIDENCE LE BELLOVACCI 32 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 500,00	6 328,72	32,00	A	V	0,000	V		0,550	A-1		177,20	43,86	
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2017	P	RESIDENCE LE BELLOVACCI 32 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 972,40	2 629,92	42,00	A	V	0,000	V		0,550	A-1		71,96	0,00	
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2017	P	RESIDENCE LE BELLOVACCI 32 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 148,85	33 664,12	42,00	A	V	0,000	V		1,350	A-1		1 084,17	0,00	
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2017	P	RESIDENCE LE BELLOVACCI 32 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	107 988,95	93 720,77	32,00	A	V	0,000	V		1,350	A-1		3 373,95	332,78	
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2021	P	CREM HARFLEUR DELATTRE REHABILITATION 180 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	209 556,20	180 211,61	17,00	A	F	0,000	F		0,800	A-1		1 441,69	9 338,45	
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2019	P	13-8 LOG 12A18 RUE DU GRAND QUAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	333 447,45	263 317,31	19,00	A	V	0,000	V		1,500	A-1		10 532,69	9 876,06	
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2019	P	14-8 LOG 12 A 18 RUE DU GRAND QUAI	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	69 924,25	61 851,38	32,00	A	V	0,000	V		1,750	A-1		2 507,59	605,98	
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2020	P	RESIDENCE LE BELLOVACCI VEFA 4 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	132 109,31	113 052,44	21,00	A	V	0,000	V		1,750	A-1		2 477,50	2 477,10	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE BASSE SEINE	2020	P	RESIDENCE LE BELLOVACCI VEFA 4 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	373 194,72	319 361,07	21,00	A	V		0,000	V		1,750	A-1		12 774,44	6 998,68
LOGEO SEINE ESTUAIRE	2019	P	REAMENAGEMENT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	58 766,94	44 128,92	9,00	A	V		0,000	V		1,350	A-1		1 588,64	0,00
TOTAL GENERAL					2 397 855,00	1 689 007,17											55 915,12	158 013,62

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	862 075,32
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	862 075,32
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 318 547,68
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	7,62

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					1 830 476,52	1 111 320,79	79 906,17
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					1 830 476,52	1 111 320,79	79 906,17
Au profit d'organismes publics					150 000,00	150 000,00	0,00
2009	Réserve foncière "lutte contre les inondations"	EPFN	10	A	150 000,00	150 000,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					1 680 476,52	961 320,79	79 906,17
2015	Indemnité de remboursement anticipé emprunt	Caisse Française de Financement Local	17	A	633 476,52	298 106,64	37 263,32
2015	Indemnité de remboursement anticipé emprunt	Caisse Française de Financement Local	14	A	597 000,00	213 214,15	42 642,85
2024	Garantie à 1ère demande	Toute personne titulaire d'un titre éligible émis ou créé par l'AFL	20	X	200 000,00	200 000,00	0,00
2024	Garantie à 1ère demande	Toute personne titulaire d'un titre éligible émis ou créé par l'AFL	10	X	250 000,00	250 000,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					1 996,00	1 996,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				1 996,00	1 996,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				1 996,00	1 996,00	0,00
2000	Parts sociales Caisse Epargne	Caisse Epargne	0	X	1 996,00	1 996,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		37,00	0,00	37,00	33,50	3,00	36,50
Adjoint administratif	C	12,00	0,00	12,00	10,80	1,00	11,80
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	7,70	0,00	7,70
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif stagiaire	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		54,00	16,72	70,72	66,28	4,00	70,28
Adjoint technique	C	22,00	10,07	32,07	29,87	2,00	31,87
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,86	0,00	0,86
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4,00	3,14	7,14	7,14	0,00	7,14
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	8,00	2,60	10,60	9,60	1,00	10,60
Adjoint technique stagiaire	C	0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
Adjoint technique stagiaire	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien principal de 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	4,90	0,00	4,90
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	2,80	2,80	1,80	1,00	2,80
Agent social principal de 1ère classe	C	0,00	0,60	0,60	0,60	0,00	0,60
Agent spécialisé principal 1ère classe écoles maternelles	C	0,00	0,60	0,60	0,60	0,00	0,60
Educateur de jeunes enfants	A	0,00	1,60	1,60	0,60	1,00	1,60
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,00	0,23	6,23	6,03	0,00	6,03
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	0,00	0,23	0,23	0,23	0,00	0,23
Attaché de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	3,62	7,62	7,62	0,00	7,62
Adjoint d'animation	C	3,00	3,62	6,62	6,62	0,00	6,62
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier-chef principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Gardien-brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		105,00	23,37	128,37	119,23	8,00	127,23

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Collaborateur de Cabinet	A	OTR	946	0,00	333-1_333-10	CDD
Educateur de jeunes enfants	A	MS	528	0,00	332-14	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de ville (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
13/04/2024 - Actions	Agence France Locale		Société Anonyme	26 800,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/2011 - Garantie	Alceane		OPH	96 322,08
11/09/2015 - Garantie	Estuaire de la Seine		SA d'HLM	73 335,03
01/12/2015 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	36 584,59
01/12/2015 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	13 313,82
01/12/2015 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	4 064,84
01/12/2015 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	1 498,55
01/04/2016 - Garantie	Alcéane		OPH	8 869,64
07/12/2016 - Garantie	Logeo Estuaire		Société Anonyme	158 393,41
01/10/2017 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	93 720,77
01/10/2017 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	33 664,12
01/10/2017 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	2 629,92
01/10/2017 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	6 328,72
01/05/2019 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	263 317,31
01/05/2019 - Garantie	Basse seine		SA d'HLM	61 851,38
01/05/2019 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	319 361,07
01/05/2019 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	113 052,44
01/07/2019 - Garantie	Logeo		Société Anonyme	44 128,92
27/07/2021 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	180 211,61
16/02/2022 - Garantie	Basse Seine		SA d'HLM	178 358,95
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
29/06/2015 - Subvention	Enfance pour tous		Association	112 873,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SIEHGO	14/02/1967	Sans fiscalité propre	41 250,00
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	23/11/2000	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	01/03/1965		SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-697 990,12	-697 990,12
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-249 234,46	-249 234,46
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-947 224,58	-947 224,58

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	947 224,58	947 224,58
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-947 224,58	-947 224,58
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	746 398,66	746 398,66
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 644 256,98	1 644 256,98
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	897 858,32	897 858,32

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		746 398,66	746 398,66
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		722 500,00	722 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	722 500,00	722 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		23 898,66	23 898,66
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	23 898,66	23 898,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 644 256,98	III
Ressources propres externes de l'année (a)		110 000,00	110 000,00
10222	FCTVA	99 000,00	99 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	11 000,00	11 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 534 256,98	1 534 256,98
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	8 472,35	8 472,35
28033	<i>Frais d'insertion</i>	539,00	539,00
280415322	<i>CCAS : Bâtiments, installations</i>	793,00	793,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	2 420,00	2 420,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	168,80	168,80
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	4 648,81	4 648,81
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	144 114,00	144 114,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	20 827,27	20 827,27
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	7 741,41	7 741,41
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	1 441,09	1 441,09
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	176,99	176,99
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	307,00	307,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	0,00	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	377,90	377,90
281352	<i>Bâtiments privés</i>	3 892,12	3 892,12
28138	<i>Autres constructions</i>	340,00	340,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	14 441,34	14 441,34
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	1 626,37	1 626,37
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	1 671,40	1 671,40
281538	<i>Autres réseaux</i>	6 971,57	6 971,57
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 613,83	1 613,83
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	1 345,44	1 345,44
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	11 724,53	11 724,53
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	633,71	633,71
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	48 045,70	48 045,70
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	20 163,54	20 163,54
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	43 273,45	43 273,45
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	695,20	695,20
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	7 519,37	7 519,37
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	4 013,70	4 013,70

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28188	Autres immo. corporelles	52 808,09	52 808,09
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	109 000,00	109 000,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	112 450,00	112 450,00
021	Virement de la section de fonctionnement	900 000,00	900 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Portage de repas Locaux commerciaux			Portage de repas Locaux commerciaux

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	57,26	0,00	5 001 058,00	1,70
TFPNB	0,00	0,00	56,53	0,00	9 528,00	1,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	16,18	0,00	44 649,00	-1,50
TOTAL	0,00	0,00			5 055 235,00	1,67

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.